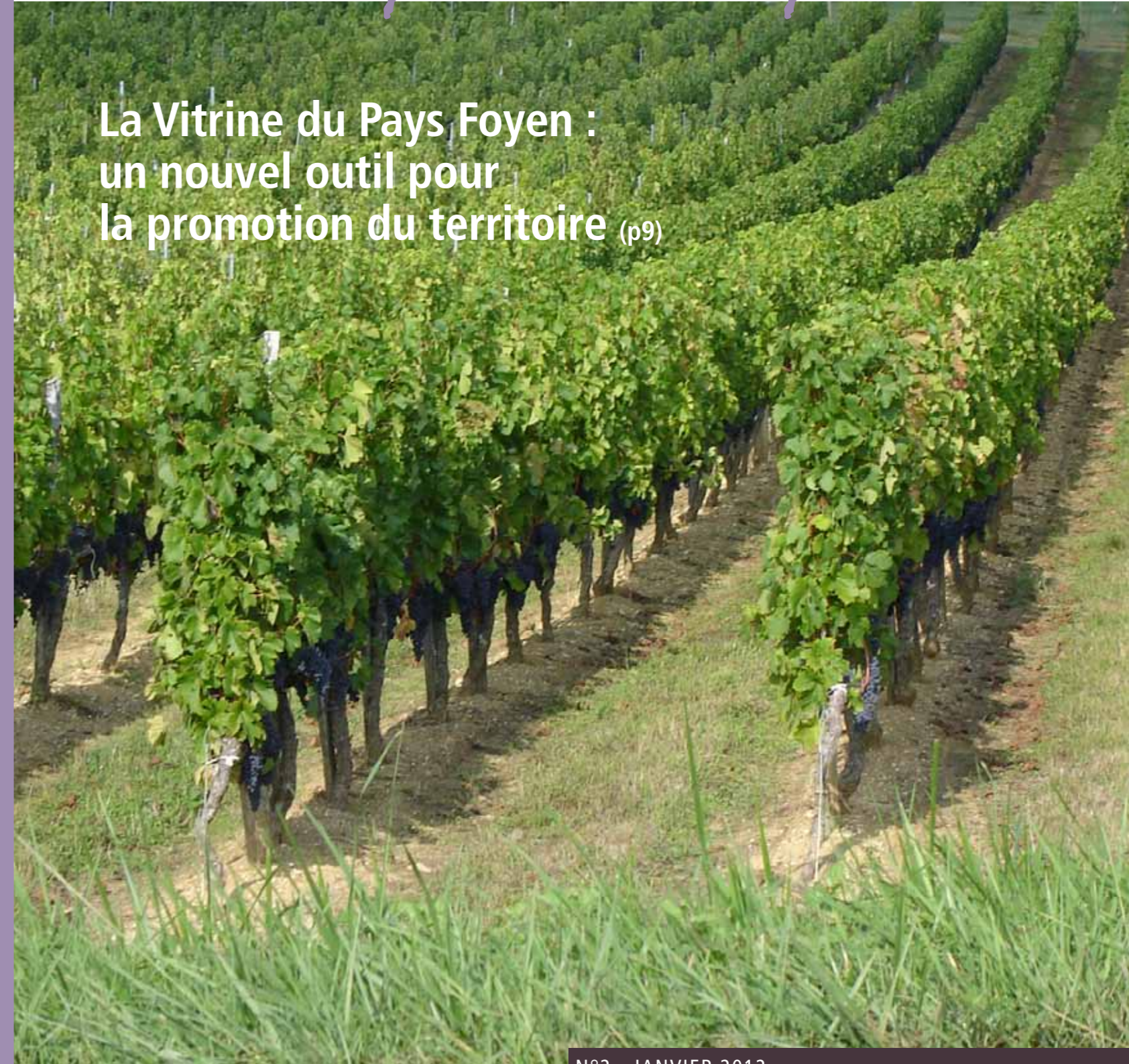


Pays Foyen magazine

La Vitrine du Pays Foyen :
un nouvel outil pour
la promotion du territoire (p9)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS FOYEN

Siège : 2 avenue Georges Clemenceau • BP 74 • 33220 Pineuilh
T. 05 57 46 20 58
mail : cdc.paysfoyen@wanadoo.fr

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

mail : cdc-enfancejeunesse@wanadoo.fr

• Bureau Enfance Jeunesse

12 boulevard Garrau • 33220 Sainte-Foy-la-Grande
T. 05 57 46 35 61
mail : enjeupaysfoyen@orange.fr

• Animation/Jeunesse

87 bis rue Waldeck Rousseau • 33220 Sainte-Foy-la-Grande
T. 05 57 40 22 63

• Relais Assistantes Maternelles

12 boulevard Garrau • 33220 Sainte-Foy-la-Grande
T. 05 57 46 35 61
mail : ram.cdcpaysfoyen@wanadoo.fr

• Tom Pouce (halte garderie / crèche familiale)

87 bis rue Waldeck Rousseau • 33220 Sainte-Foy-la-Grande
T. 05 57 46 10 10
mail : 33tompouce@orange.fr

• P'tits Loups (crèche multi-accueil)

Rue Jacques Jasmin • 33220 Port Sainte-Foy-et-Ponchapt
T. 05 53 24 72 74

• Diablotins (accueil de loisirs et périscolaire)

École maternelle • rue Jules Ferry • 33220 Port Sainte-Foy-et-Ponchapt
P. 06 31 05 43 99

• AM STRAM GRAM (accueil de loisirs et périscolaire)

4 rue Michelet • 33220 Pineuilh
T. 05 57 46 58 03 / 06 23 52 27 53

RELAIS DES SERVICES PUBLICS

12 boulevard Garrau • 33220 Sainte-Foy-la-Grande
T. 05 57 48 60 90
mail : cdc-rsp@paysfoyen.fr

OFFICE DU TOURISME

102 rue de la République • 33220 Sainte-Foy-la-Grande
T. 05 57 46 03 00
mail : contact@tourisme-dordogne-paysfoyen.com

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Impasse Gratiolet • 33220 Pineuilh
T. 05 57 46 58 67
mail : cias-paysfoyen@orange.fr

SMICTOM

4 ZAE L'Arbalestrier • 33220 Pineuilh
T. 05 57 84 08 65
mail : smictom.castillon@wanadoo.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

4 ZAE L'Arbalestrier • 33220 Pineuilh
T. 05 57 69 10 96
mail : contact@siaepastefoy.com

SYNDICAT DU BAS CANTON

M^r Favereau • Président • Mairie
1 Le Bourg • 33220 Saint-Philippe-du-Seignal
T. 05 57 46 07 36
mail : mairie.st.philippe@wanadoo.fr



édito



Comme vous allez pouvoir le constater à la lecture des pages qui suivent, beaucoup d'actions ont été engagées en 2011 pour accroître l'attractivité de notre territoire et améliorer la qualité de vie de ses habitants. C'est dans ce sens qu'agit avec détermination le conseil communautaire.

En effet, au cours de l'année écoulée de nombreux domaines ont été examinés en vue d'une amélioration significative, tels que :

- l'économie avec la problématique de l'emploi et l'indispensable promotion de notre environnement viticole ;
- l'urbanisme avec l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) dont l'objectif est d'organiser de manière harmonieuse et cohérente l'urbanisation sur l'ensemble du territoire communautaire ;
- la restructuration des services à la personne au Relais des Services Publics (RSP) et aux services Enfance Jeunesse ;
- les loisirs, en renforçant l'attrait touristique de notre bassin de vie avec le succès de l'opération Cap 33 qui sera reconduite.

Avec la pose de la première pierre de la Marpa de Margueron débute un travail méticuleux de ce chantier qui doit, à terme, offrir aux personnes disposant de revenus modestes, une retraite dans un environnement agréable et sécurisé.

Je profite de cet espace pour remercier le personnel de la CdC qui a fourni un travail exemplaire afin que ces dossiers puissent être menés à bien.

Au nom de tous les élus communautaires et en mon propre nom, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2012

David Ulmann

Président de la Communauté de Communes du Pays Foyen

| | |
|--|------|
| • Fiscalité | p 3 |
| • Culture | p 4 |
| • Insertion | p 6 |
| • Restos du coeur | p 7 |
| • Communication | p 7 |
| • Économie | p 8 |
| • Tourisme | p 10 |
| • Zoom sur... | p 11 |
| • Enfance Jeunesse | p 12 |
| • Sports | p 14 |
| • Relais des Services Publics | p 17 |
| • Aménagement de l'espace | p 18 |
| • CIAS | p 20 |
| • SIAEPA | p 21 |
| • Aire d'accueil des gens du voyage | p 22 |
| • Logement d'accueil d'urgence | p 23 |

logement d'accueil d'urgence



La Communauté de Communes du Pays Foyen a fait l'acquisition d'un logement d'environ 45 m², composé de deux chambres, un salon, une cuisine et une salle de bains.

Cet appartement, situé dans l'enceinte du siège de la CdC, est destiné à accueillir des familles en situation d'urgence.

Un partenariat avec les communes de la CdC, les services publics (gendarmerie, pompiers...) et les acteurs sociaux du territoire sera constitué dans le courant du premier trimestre 2012 pour permettre aux familles se trouvant dans une telle situation d'être hébergées au plus vite.

Simultanément, une organisation sera mise en place pour assurer la gestion de ce local.

Pays Foyen
magazine

Janvier 2012 / n° 2

Directeur de la publication : David Ulmann

Rédacteur en chef : Alain Parmentier

Participation rédactionnelle : Gérard Dufour,

Marie-Thérèse Escarmant, Pierre Lagarde,

Michel Maumont, Jean-Pierre Naudon,

Jean Regner, Jacques Reix, Patrick Vallon, Patrick Palar,

André Favereau, Christophe Pérez et Mickaël Valette.

ISSN : en cours

Création graphique : Lucile Aigron 06 20 96 04 15

Crédits photos : Lucile Aigron, Christian Auckenthaler,

et les services de la Communauté de Communes du Pays

Foyen.

Pour nous contacter : 05 57 46 20 58

fiscalité

À QUOI SERT

LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES ?

Les Communes ont transféré à la Communauté des Communes un certain nombre de compétences - notamment dans le domaine des services à la population - qu'il faut financer.

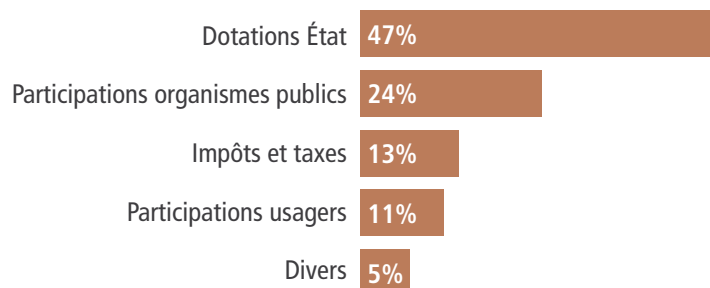
Que fait la Communauté de Communes ?

Cette question, trop souvent entendue, en cache sans doute une autre :

« Que fait-elle de l'argent public et en particulier des impôts qu'elle nous prélève ? »

L'objet de ce petit article est de répondre à ces interrogations et de rappeler les éléments constitutifs des budgets.

Les recettes de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) sont constituées, principalement, des dotations de l'État, des participations d'organismes publics (MSA*, CAF*...) et d'usagers au fonctionnement de certains services, du produit de la fiscalité ménage (part des taxes d'habitation et des taxes sur le foncier) et du produit de la fiscalité économique – la CdC percevant une partie de l'impôt ayant remplacé l'ancienne taxe professionnelle, mais en reversant aux communes du territoire 93 % du produit.



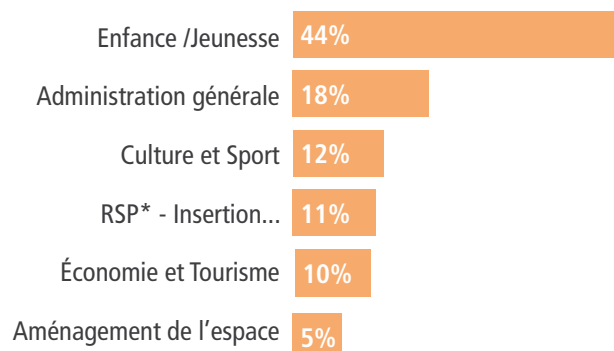
Ces recettes servent à couvrir les dépenses de fonctionnement des services fournis par la Communauté de Communes à la population et à générer des ressources pour financer les investissements liés aux projets décidés par le Conseil Communautaire.

*MSA = Mutualité Sociale Agricole

* CAF = Caisse d'Allocations Familiales

* RSP = Relais Services Publics

Ces dépenses peuvent être réparties de la manière suivante en fonction des principales compétences exercées par la Communauté de Communes :

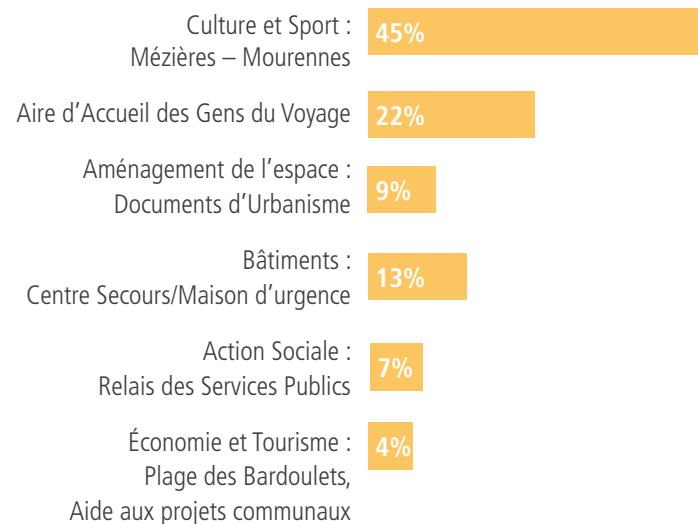


Il apparaît donc qu'une part très importante du budget de fonctionnement de la Communauté est utilisée pour les différentes actions engagées au profit des familles sur notre territoire (crèches, garderies, périscolaire, centres de loisirs...). Il est d'ailleurs intéressant de noter que les dépenses nettes de ce secteur sont financées à 46% par la CdC et à 40% par la CAF* et la MSA* – la part restant à la charge des familles étant de 14%.

LES PROJETS RÉCENTS RÉALISÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au cours des 3 dernières années, la Communauté de Communes a investi plus de 3,3 millions d'euros dans divers projets.

Ces investissements peuvent être répartis en fonction des compétences :



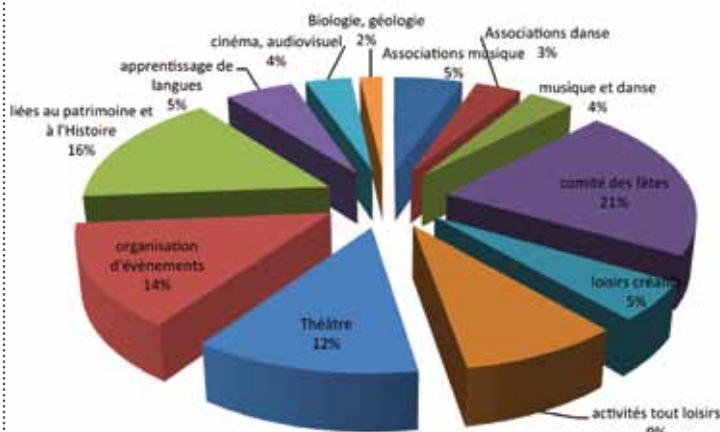
Ces investissements ont été financés par des subventions (27%), l'autofinancement (24%), la récupération de la TVA (7%), et le recours à l'emprunt (41%).

culture

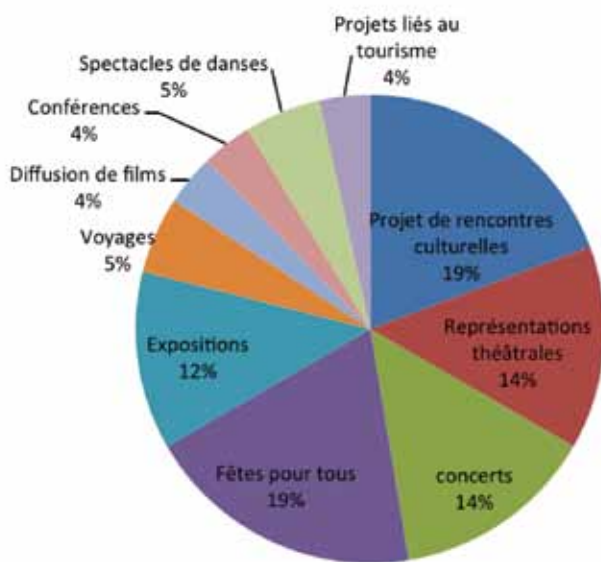
DIAGNOSTIC CULTUREL EN PAYS FOYEN

En 2011, un groupe de travail de la Communauté de Communes a mené une enquête afin de connaître les habitudes culturelles et les souhaits des habitants du territoire foyen en matière de culture.

Activités proposées par les associations du Pays Foyen



Les projets associatifs



Les personnes qui ont répondu au questionnaire se sentent concernées, pour la plupart, par la vie culturelle (cinéma, théâtre, concerts, expositions, bibliothèques...) et sont globalement satisfaites de l'offre culturelle en Pays Foyen.

Néanmoins, le groupe de travail a noté une attente de la population en termes de communication et de coordination des activités culturelles, mais aussi une demande de diversité et d'un meilleur accès financier, à la musique par exemple.

Par ailleurs, un diagnostic des associations culturelles a permis au groupe de travail d'estimer la grande variété de possibilités offertes en Pays Foyen. On observe tout de même, au sein des associations, une faible relève des gestionnaires bénévoles qui finissent par s'épuiser. D'autre part, certaines associations se sentent insuffisamment soutenues par les institutions.

S'appuyant sur les résultats de cette enquête, la Commission culture de la CdC va proposer un certain nombre d'objectifs destinés à bâtir un projet culturel cohérent en 2012.

Carnaval en Pays Foyen

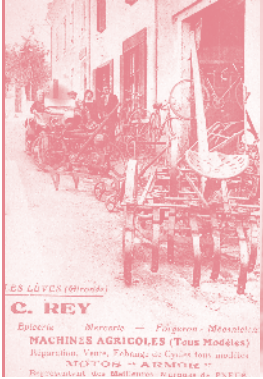
Le dimanche 27 mars 2011, Saint-Avit-Saint-Nazaire a accueilli le troisième carnaval en Pays Foyen.

Les bénévoles des comités des fêtes, ainsi que de nombreuses associations des communes de la CdC, ont travaillé à l'élaboration des chars. Toutes les associations Saint-Avitoises ont participé à la mise en œuvre de ce carnaval et se sont réparties les tâches dans une bonne entente : logistique, sécurité, restauration, buvette... rien ne manquait au bon déroulement de cette manifestation. Les résidents des maisons de retraite ont pu assister à cet événement grâce à la mise à disposition gratuite d'un bus par les établissements Gérardin que nous remercions vivement.

Cette manifestation intergénérationnelle a réuni toutes les bonnes volontés du territoire foyen : une quinzaine de chars a défilé sous les regards émerveillés des petits comme des grands.

Après la lecture du procès et le jugement de Monsieur Carnaval, un goûter offert par toutes les communes participantes, a ravi tous les enfants.

**Le film de cette journée est visible sur www.dailymotion.com ou www.paysfoyen.fr
Rendez-vous pour la quatrième édition du Carnaval en Pays Foyen à Pineuilh, le 25 mars 2012.**



Patrimoine vivant

Christian Auckenthaler, journaliste et photographe, a poursuivi son inventaire du patrimoine vivant en Pays Foyen sur la commune de Sainte-Foy-la-Grande.



Des reportages sur les différents corps de métiers comme les instituteurs : Monsieur Georges Provain, Madame Laura Vieillefond et Madame Brouillet, le photographe Claude Stroh, le médecin Michel Maumont, ou encore l'épicière Madame Bagilet, montrent l'importance de ces métiers d'autrefois et leur évolution jusqu'à aujourd'hui. De plus, les entretiens avec les anciens rapatriés et ceux prévus avec les immigrés originaires du Maghreb, présenteront des moments de l'Histoire vus par ceux qui l'ont vécue.

D'autre part, des films sur la traction animale et le battage à l'ancienne démontrent l'importance de cette pratique d'autrefois : la fête était associée au travail, la machine à battre offrait de l'ouvrage aux hommes leur donnant l'occasion de « faire ripaille » dans chacune des propriétés qui bénéficiaient du battage.

Ces films documentaires ont été très appréciés par le public, notamment lors des Journées du Patrimoine, durant lesquelles une centaine de visiteurs est venu les voir au temple d'Eynesse, lieu de travail du reporter. Pour tous ceux qui ont envie de découvrir le patrimoine vivant du territoire foyen, ces films sont accessibles sur internet : www.paysfoyen.fr ou www.dailymotion.com

La finalisation du projet en 2012, se concrétisera par des projections au cinéma la Brèche et un archivage, à la Communauté de Communes du Pays Foyen, de tous les films réalisés. Il sera remis au Président de la CdC un coffret sécurisé de l'ensemble des films gravés sur DVD réalisés par Christian Auckenthaler au cours de ces cinq dernières années.



insertion

Les chantiers d'insertion : bilan après un an et demi de fonctionnement

Soucieuse de répondre aux difficultés d'accès à l'emploi de nombreuses personnes du territoire, la CdC a souhaité la mise en place de chantiers d'insertion. Elle a donc signé en 2010 un contrat avec l'association des Chantiers de l'Entre-Deux-Mers.

Les communes et la Communauté de Communes du Pays Foyen ont ainsi demandé à l'association de réaliser des travaux sur le territoire ; en contrepartie celle-ci a embauché huit personnes en CUI* et CAE* avec un objectif prioritaire : l'insertion.

- 14 salariés ont été concernés dont 10 bénéficiaires du RSA* et 1 correspondant au public jeune ;
- la moyenne d'âge est de 42 ans ;
- 75% des salariés n'ont aucune qualification.



- 1 sortie en embauche directe ;
- 1 permis de conduire ;
- 1 entrée en formation (public jeune) ;
- 1 formation remise à niveau ;
- 4 abandons pour raisons médicales ou en raison d'un parcours non adapté.

Les autres personnes travaillent encore dans l'association, les parcours pouvant atteindre deux ans.



Des exemples de travaux réalisés par ces salariés :

- à Sainte-Foy-la-Grande : muraille de l'esplanade et mur sur les quais ;
- à Pineuilh : entretien des chemins forestiers, pose de clôtures ;
- à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt : lavoir de Garrigue,
- à Saint-Avit-Saint-Nazaire : travaux intérieurs et extérieurs du Temple ;
- à Saint-Philippe-du-Seignal : lavoir et mur du cimetière
- à la CdC : logement au stade de Mézières, divers travaux de peintures, pose de placoplâtre, cuisine etc. . .

* CUI = Contrat Unique d'Insertion

* CAE = Contrat d'Accompagnement à l'Emploi

* RSA = Revenu de Solidarité Active

Bilan

restos du cœur

communication



Ouverts à Pineuilh, le 12 décembre 1995, dans un ancien dépôt de pièces détachées, les Restos n'ont cessé d'œuvrer pour venir en aide aux plus démunis.

Au fil du temps, ces locaux sont vite devenus inadaptés et après plusieurs déménagements, pour la saison 2009-2010, l'association a élu domicile rue de l'abattoir, dans le bâtiment de l'ancienne conserverie Chavant. Ces locaux permettent désormais d'accueillir, dans la confidentialité et la sécurité, 334 familles bénéficiaires du Pays Foyen.

Cette organisation efficace ne saurait fonctionner sans :

- l'implication généreuse des 50 bénévoles qui s'investissent sans relâche, dans un climat convivial ;
 - les aides matérielles fournies par les mairies du Pays Foyen sous l'impulsion de l'Amicale des Maires du Canton et du Conseil Général.
- Un grand merci à eux.



La CdC attache une attention toute particulière à la communication. Il est en effet primordial que tous les administrés de notre territoire soient informés des objectifs et des actions arrêtés par le Conseil Communautaire, ainsi que de l'évolution de leur réalisation.

Pays Foyen Magazine a pour ambition, au début de chaque année, de vous informer, de manière claire, des travaux et activités significatifs entrepris au cours de l'exercice écoulé, ainsi que des projets validés par le Conseil Communautaire pour l'année en cours, voire pour les années suivantes.

Dans l'intervalle, nous nous efforçons, pour coller au plus près de l'actualité, d'utiliser des moyens plus réactifs par la transmission d'informations « fraîches » à la presse locale et par l'utilisation, autant que de besoin, des pages de notre site internet www.paysfoyen.fr, de plus en plus visité.



Forum de l'emploi : un tremplin pour l'embauche

La Communauté de Communes a organisé, en partenariat avec Pôle Emploi, le Forum de L'Emploi en Pays Foyen le jeudi 15 décembre dans la salle Clarisse Brian à Sainte-Foy-la-Grande.



Les CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie) de Libourne et de la Dordogne, la CRMA (Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat) d'Aquitaine, les Chambres d'Agriculture de la Gironde et de la Dordogne, le Club des Entreprises du Pays Foyen, le PLIE (Pôle Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Libournais, les Missions Locales du Libournais et de Bergerac, l'Antenne Girondine d'Insertion et Cap Emploi 33 et 24 étaient associés à ce projet.

Ce forum, destiné à mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi, a enregistré une affluence record.

15 entreprises ont eu l'occasion de rencontrer un maximum de candidats, en un minimum de temps. Les demandeurs d'emplois ont pu directement postuler et obtenir des informations sur les dispositifs d'insertion par l'emploi.



Le diagnostic socio-économique : un préalable au développement du territoire

L'exercice de la compétence obligatoire « Développement Économique » de la Communauté de Communes se devait de passer par la « figure imposée » préalable d'un diagnostic territorial, c'est chose faite.

Le service développement économique de la Communauté de Communes a réalisé une étude du territoire afin de définir les actions à mener dans le court et à moyen terme. Cette étude a été complétée par un questionnaire envoyé aux quelques 1 200 entreprises de la CdC, 178 d'entre elles ont répondu, soit un taux de retour satisfaisant de 15%.



Il a été complété, pour une analyse plus qualitative, d'entretiens directs avec vingt chefs ou responsables d'entreprises.

Les conclusions de cette étude démontrent que la Communauté de Communes, à cheval entre Gironde et Dordogne, a un rôle de pôle d'équilibre entre Libourne et Bergerac pour une zone rurale dépassant ses limites administratives. Ainsi, la Communauté de Communes demeure le second pôle d'emploi du Libournais derrière la sous-préfecture. La proximité avec le Bergeracois engendre des échanges nombreux et ainsi se pose la question du développement de partenariats.

Malgré une certaine dynamique démographique (+ 4,9 % entre 1999 et 2008), la population de la CdC qui s'élevait à 14 593 habitants, est vieillissante : 26,4 % de la population était âgée de plus de 65 ans au dernier recensement.

Le territoire connaît un taux de chômage élevé (13,6% en 2008) et persistant. Par ailleurs, le revenu par habitant figure parmi les plus faibles du département. La population de la CdC est peu qualifiée et la formation des demandeurs d'emploi n'est pas suffisamment en adéquation avec l'offre.

économie

Le tissu économique est composé essentiellement par de très petites entreprises. L'économie repose sur l'agriculture et le secteur tertiaire soumis à de profondes mutations.

Enfin, la situation géographique du territoire entre le Périgord et Saint-Émilion et à proximité de l'aéroport de Bergerac est un atout touristique encore trop peu exploité.

Le diagnostic complet est téléchargeable à l'adresse suivante : www.paysfoyen.fr

Fort de ces constats, validés par le Conseil Communautaire, le service s'est fixé de grands objectifs qui, outre la promotion du territoire, se déclinent en trois groupes d'actions :

- aide à l'installation de nouvelles entreprises et au développement de celles déjà en place, par un accompagnement spécifique adapté à chacune d'elles ;
- amélioration de l'adéquation entre le profil des demandeurs d'emploi et les besoins réels des entreprises locales ;
- prise en compte des principales difficultés conjoncturelles et sectorielles de l'économie du territoire : crise viticole, baisse de fréquentation du centre-ville, développement du commerce de périphérie et apparition de friches commerciales.

La Commission développement économique travaille régulièrement sur ces thèmes et le chargé de mission en économie est à la disposition des entreprises du territoire pour des conseils sur leurs projets et des informations sur les aides possibles.

Il joue également le rôle d'interface entre la CdC et le Club des Entreprises du Pays Foyen.

Le Conseil Communautaire devra valider et hiérarchiser les actions contenues dans un programme pluriannuel.

Pour tout contact : Mikaël VALETTE - 05.57.46.20.58

La Vitrine du Pays Foyen : un nouvel outil pour la promotion du territoire

Situé entre le futur centre commercial E. Leclerc de Pineuilh et les moyennes surfaces spécialisées, cet espace offre une surface de 300 m², dont 50 m² dédiés à l'agence de voyage réceptive Vac'dor. Il a pour ambition de promouvoir notre territoire, de valoriser ses atouts, ses produits et ses activités. Il a également pour but d'inciter les clients du futur centre commercial à découvrir les potentialités de toutes les communes constituant notre CdC.

La Communauté de Communes aménage ce local de façon attractive, accueillante, ludique et informative. Il permettra de découvrir les spécificités, l'histoire, les activités, les produits du territoire tout en donnant envie au visiteur d'en approfondir sa connaissance. À cet effet, quatre films promotionnels sur les thématiques de la viticulture, de l'histoire et du patrimoine, de l'économie et des activités culturelles et sportives seront présentés en boucle sur deux écrans.

Ce lieu sera organisé sur le modèle d'une place centrale de bastide, agrémentée en son centre d'une halle qui tiendra lieu de banque d'accueil et de comptoir de dégustation. Des espaces découvertes des vins de notre terroir, de la viticulture et du patrimoine touristique du territoire sont prévus sur les murs qui symbolisent les « couverts ». La promotion de la viticulture sera assurée par les viticulteurs eux-mêmes. Pour cela, 43 producteurs des différentes appellations du territoire : Bordeaux, Bordeaux Supérieur, Sainte-Foy-Bordeaux, Montravel, Bergerac, Côtes de Duras et Saussignac se sont constitués en association. La vitrine permettra ainsi la promotion de la production des viticulteurs associés, par :

- des dégustations ;
- des informations et des animations ;
- des plaquettes promotionnelles disponibles dans la vitrine.

Le centre commercial E. Leclerc du « Grand Pineuilh » réservera un linéaire spécifique pour la vente des vins présentés dans la vitrine.



tourisme



Intégration de l'Office de Tourisme

À la dissolution de l'association « Office de Tourisme - Syndicat d'Initiative du Pays Foyen », prononcée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 novembre 2011, correspond simultanément la création d'une Régie Communautaire Office de Tourisme qui a pris effet au 1^{er} Janvier 2012.

Cette intégration concrétise l'évolution logique de la compétence Tourisme de la Communauté de Communes du Pays Foyen qui subventionne depuis 2003 jusqu'à 85% du budget de l'OTSI.

« Voici 80 ans que l'association Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative du Pays Foyen - déclarée au Journal Officiel le 23 mars 1932 - assure la promotion de la Bastide et des territoires environnants. Le slogan retrouvé dans les documents de l'époque « le pays que l'on doit connaître, le pays où l'on revient toujours » ne manquait pas de panache !

Animé pendant 60 ans par le seul bénévolat local, puis soutenu par du personnel municipal et depuis une dizaine d'années complété par des professionnels, salariés de l'association ou bien mis à sa disposition, l'Office de Tourisme a vu ses prérogatives évoluer au fil du temps : les agents d'accueil devenus conseillers en séjour, puis metteurs en scène du territoire seront demain animateurs numériques en e-tourisme ... »

Les missions

Selon le code du tourisme, la nouvelle régie exerce les mêmes missions qu'auparavant :

- accueil et information des touristes, promotion de l'offre touristique ;
- élaboration des éditions touristiques et des données statistiques ;
- conseils aux porteurs de projets et poursuite de la Démarche Qualité ;
- coordination des acteurs locaux du territoire, publics, privés et associatifs ;
- participation à la mise en œuvre d'une politique touristique en réseau ;
- formation du personnel ;
- animation et gestion de la Taxe de Séjour.

Le bâtiment

Il y a continuité d'occupation des locaux par une convention de mise à disposition à titre gratuit par la ville de Sainte-Foy-la-Grande de l'ensemble du rez-de-chaussée (175 m² environ), de l'immeuble actuel restauré de 1978 à 1985 (bâtiment du 16^{ème} siècle avec ses colombages et sa tour d'ennoblissement).



Le personnel

Les deux salariés de l'association, Solène Gonzalez (responsable) et Franck Chaume (conseiller en séjour) sont intégrés en CDI sous le régime de la convention collective des organismes de tourisme. Nathalie Leclerc (conseillère en séjour) était, pour sa part, déjà salariée de la Communauté de Communes.



Le Conseil d'Exploitation

La régie est administrée, sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes, par un Conseil d'Exploitation et un Directeur. Le Conseil d'Exploitation, composé de 21 membres, comprend 11 membres élus de la Communauté de Communes et 10 personnes morales ou physiques, choisies parmi les socio-professionnels et prestataires issus de l'ancien Conseil d'Administration, réparties en cinq collèges : hébergement, commerce et restauration, viticulture, loisirs, prestataires hors du territoire.

Le régime financier

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la régie font l'objet d'un budget annexe.

zoom sur Saint-Philippe-du-Seignal



Commune paisible et verdoyante, Saint-Philippe-du-Seignal s'étend sur 338 hectares, compte 464 habitants et une voirie de 3,800 kilomètres.

André Favereau, son maire, est par ailleurs vice-président de la Communauté de Communes du Pays Foyen où il a en charge la gestion des réserves foncières et la responsabilité du Relais des Services Publics (RSP). Il est également Président du Syndicat du Bas Canton dont la mission est de créer, d'entretenir les bassins versants de Saint-Philippe-du-Seignal, Sainte-Foy-la-Grande, Pineuilh et Saint-Avit-Saint-Nazaire et d'assurer le suivi des ruisseaux, en particulier le Seignal et le Moiron.

Si dans un passé encore récent, la viticulture prédominait, la crise a porté un mauvais coup à cette activité. Nombre de terrains agricoles ont cédé la place aux maisons individuelles. Seules quelques propriétés viticoles devraient subsister en se regroupant en structures plus importantes et donc mieux adaptées au marché du vin.

Saint-Philippe-du-Seignal est donc devenu une commune essentiellement résidentielle, grâce à sa proximité des villes de Sainte-Foy-la-Grande et de Pineuilh, ce qui a pour effet un rajeunissement sensible de sa population. Peu d'artisans résident sur la commune qui n'offre pas de services. Il n'y a plus d'école, mais la scolarité des enfants est assurée grâce à un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec Saint-Avit-Saint-Nazaire.

Côté patrimoine, Saint-Philippe-du-Seignal s'enorgueillit du château Bourgognade, de trois moulins (dont deux rénovés), d'un pigeonnier, d'un lavoir et d'une Église récemment restaurés.

La salle des fêtes, située au centre du bourg, accueille de fréquentes animations et activités culturelles. Une bibliothèque est mise à la disposition des habitants.

Par ailleurs, la commune compte trois associations : le comité des fêtes, Philip'Gym et l'A.C.C.A (association Communale de Chasse Agréée).



enfance jeunesse

Pôle Famille

Depuis septembre 2011, par souci de meilleure efficacité, le Pôle Famille est hébergé dans les locaux du RSP*.

Il regroupe les services du RAM*, de l'Accueil Petite Enfance et de l'Accueil de Loisirs.

Ce changement d'organisation permet de répondre, en un seul lieu, à différentes demandes à caractère familial ou social.

Effectivement, si l'objectif de concilier vie familiale et vie professionnelle implique l'accompagnement des familles autour des modes de garde, il peut également nécessiter un accompagnement vers un maintien, un retour ou un accès à l'emploi.

Ainsi, la mutualisation orientée sur trois niveaux d'accueil permet également aux familles d'obtenir les informations administratives et réglementaires souhaitées, grâce aux permanences des différents partenaires (CAF*, Assurance Maladie...).

Le regroupement des agents facilite les inscriptions et les suivis de dossiers.

Inscriptions en crèches, halte garderie, service familial, accueil de loisirs, accueil périscolaire maternel et primaire, ateliers théâtre et poterie.

Informations sur les différents modes d'accueil

•Relais des Services Publics :

12 boulevard Garrau à Sainte-Foy-la Grande - 05 57 48 60 90

•Relais des Assistantes Maternelles

12 boulevard Garrau à Sainte-Foy-la-Grande - 05 57 48 60 90

- Les lundis et mercredis 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
- Les mardis 15h30 - 17h00
- Les jeudis 13h30 - 17h00
- Les vendredis 13h30 - 16h00

Élaboration du dossier

•**Prise de rendez-vous** avec le Bureau Enfance Jeunesse en contactant le Relais des Services Publics : 05 57 48 60 90.

•**Documents à fournir** lors du rendez-vous :

- Avis d'imposition 2010 et 2011 du père et de la mère
- Attestation Sécurité Sociale de l'enfant
- Assurance extra-scolaire ou responsabilité civile
- RIB
- Livret de famille (parents et enfants)
- État des vaccinations et maladies infantiles
- Carte allocataire CAF/MSA*

Le dossier, une fois rempli, l'inscription s'établit selon le type d'accueil souhaité.

Nouveau service : le paiement des factures Enfance Jeunesse en ligne !

Depuis octobre 2011, les familles inscrites auprès des services Enfance Jeunesse ont la possibilité de régler leur facture par carte bancaire sur le site de la Communauté de Communes du Pays Foyen :

www.paysfoyen.fr



Relais Assistantes Maternelles

Créé en 2005 par la Communauté de Communes du Pays Foyen, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service gratuit pour les assistantes maternelles agréées et les familles à la recherche d'un mode de garde.

LE RAM : UN LIEU D'INFORMATION

Le RAM est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la Petite Enfance.

Les parents et futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil (crèches, assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile).

Le RAM apporte aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur travail quotidien en leur donnant la possibilité de rencontres et d'échanges.

Pour tout renseignement :

Christophe Perez 05 57 46 35 61

courriel : ram.cdcpaysfoyen@wanadoo.fr

*RSP = Relais Services Publics / RAM = Relais Assistantes Maternelles / CAF = Caisse d'Allocations Familiales / MSA = Mutualité Sociale Agricole

enfance jeunesse

Le RAM est aujourd'hui un service reconnu tant auprès des assistantes maternelles que des familles.

Des assistantes maternelles témoignent de l'intérêt suscité par ce service :

Aurore CAMINADE, à Saint-Avit-Saint-Nazaire :

« Le RAM tient pour moi une place importante dans notre métier car il permet de rompre la monotonie, de proposer des activités différentes des miennes comme la motricité et nous propose de nombreuses soirées à thèmes nous permettant ainsi d'approfondir certains sujets ou d'en aborder d'autres. »

Marie-Christine TAULOU, à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt :

« Nous avons à notre disposition depuis quelques années le RAM avec lequel nous pouvons sortir une, deux ou trois fois par semaine avec les enfants pour les faire participer aux activités, et les préparer en douceur à la vie de groupe. Des échanges peuvent s'établir entre collègues. En soirée, des groupes de paroles, des formations diverses (lecture, marionnettes, théâtre, argile) sont organisés : une manière d'approfondir et d'améliorer notre quotidien. »

Christine PONCEAU, à Pineuilh :

« Le fait de se rendre une ou plusieurs fois par semaine au RAM nous permet d'échapper un peu à l'isolement de notre métier. Nous pouvons échanger des idées et des conseils avec nos collègues, faire participer les enfants à des ateliers pas toujours réalisables à notre domicile de rencontrer des intervenants lors de nombreuses activités (éveil sensoriel, motricité, éveil musical etc....). »

Céline VAN-BENTENEN, à Pineuilh :

« L'arrivée du RAM nous a permis de sortir de l'isolement quotidien afin d'offrir aux enfants des activités différentes de toutes celles que nous pouvons leur proposer à la maison. Ces rencontres quotidiennes nous permettent également de faire part de nos expériences en matière d'accueil.

J'apprécie également toutes les réunions proposées par le RAM, sur des thèmes variés de notre profession (rencontre avec une psychologue, la séparation, le doudou, analyse des pratiques professionnelles, etc...).



En 2010, le RAM a enregistré près de 511 contacts (assistantes maternelles et familles) pour des aides administratives (contrat de travail, calcul de mensualisation), des conseils, des informations (tarifs, liste des assistantes maternelles).

LE RAM : UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

Chaque semaine, le RAM se déplace sur les communes de Saint-Philippe-du-Seignal, Bonneville et Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt pour y organiser des animations en présence des assistantes maternelles et des enfants qu'elles accueillent.

Le RAM bénéficie d'un réseau de partenaires qui permet la mise en place de nouvelles animations et de soirées d'informations :

- La médiathèque de Sainte-Foy-la-Grande (bébés lecteurs, heure du conte),
- Le service culturel de la Communauté de Communes
- Les intervenants sportifs (motricité) et culturels (arts plastiques et éveil sensoriel)
- Les intervenants musicaux (éveil musical)
- Les crèches « TomPouce » et « P'tits Loups »
- La PMI* de Sainte-Foy-la-Grande (médecin, puéricultrices)
- Psychologue (analyse de pratiques professionnelles des assistantes maternelles)
- Psychomotricienne et orthophoniste (soirées d'infos thématiques)
- Réseau Girondin Petite Enfance (éveil culturel et formation des assistantes maternelles)

Aujourd'hui le Pays Foyen compte 78 assistantes maternelles réparties sur 15 communes pour 209 places agréées. Plus de 150 enfants sont accueillis chez les assistantes maternelles.

* PMI = Prévention des Maladies Infantiles

➤ LATITUDE JEUNE ET TREMLIN AQUI L'TOUR 2011

Comme chaque année depuis cinq ans, le service enfance jeunesse a proposé aux jeunes de 6 à 17 ans et à leurs familles de venir découvrir les nombreuses activités sportives et culturelles du Pays Foyen. Le samedi 14 mai 2011, à Port-Sainte-Foy sur le site de Cléret, grâce aux associations présentes, chacun a pu s'essayer à une discipline sportive ou participer à un atelier culturel : canoë, football, tennis, aviron, gymnastique, tennis de table, pilotage, escrime, danse country, théâtre, chant, poterie et géologie... La tyrolienne, lien entre les deux rives, a connu encore une fois un grand succès. Un grand merci aux nombreuses personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement, devenu un rendez-vous incontournable du Pays Foyen.

En soirée, à la salle Jacques Prévert de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, des groupes de musiques actuelles se sont produits face à un public venu les encourager.

Le groupe foyen « Hazy », élu par le jury, a gagné sa place en finale du tremplin Aquil'tour et a pu se produire au Rocksane à Bergerac pour représenter les couleurs de la Gironde.

Prochaine édition le samedi 12 mai 2012 !

➤ JOURNÉE PETITE ENFANCE 2011



En partenariat avec la médiathèque de Sainte-Foy-la-Grande, l'Atelier 104 et Antonio Marques, artiste plasticien, des ateliers et une exposition ludique autour du thème du corps humain ont été proposés aux enfants des écoles maternelles de la Communauté de Communes du Pays Foyen. Sept écoles ont participé à ces animations qui avaient lieu à la salle Clarisse Brian du 28 novembre au 9 décembre 2011. Le samedi 10 décembre 2011 s'est déroulée la « Journée Petite Enfance ». Conçue pour les tout petits (0 à 6 ans) et leurs familles, cet événement est avant tout un lieu de rencontres où chacun peut s'amuser découvrir, créer... grâce aux différents ateliers présentés. Cette année, le thème retenu était le corps humain. Jeux corporels, empreintes du corps, atelier tactile, découverte de l'argile, baby gym, maquillage... ont permis aux enfants de s'éveiller sous le regard enthousiaste des parents.

Pour conclure cette journée fabuleuse et juste avant le goûter, les animatrices de la crèche les P'tits Loups ainsi que les assistantes maternelles du RAM ont offert aux enfants deux très jolis spectacles pour le bonheur de tous.

sports

Pour la première fois cette année, l'opération Cap 33, initiée par la Communauté de Communes du Pays Foyen et subventionnée par le Conseil Général de la Gironde, a été étendue à notre bassin de vie.

La plage des Bardoulets, située à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, a servi de point d'accueil à cette opération durant la saison estivale.





Cap 33 en 2011, une réussite malgré une météo rock'n roll !...

Pour la sécurité de tous, l'ARS (Agence Régionale de Santé) a assuré chaque semaine des prélèvements d'eau sur le point baignade de cette plage et nous n'avons obtenu que des résultats satisfaisants.

Si de nombreuses animations se sont déroulées sur cette dernière, le territoire tout entier a pu bénéficier, à un moment ou un autre, d'une animation délocalisée.

Sainte-Foy-la-Grande a accueilli de multiples démonstrations destinées à promouvoir la pratique du roller. De nombreuses randonnées pédestres et en VTT ont traversé d'autres communes du territoire. Saint-Avit-Saint-Nazaire a comme à son habitude vivement encouragé le basket. De son côté, la fête locale de Caplong a mis en place un atelier ludique de lancers...

Malgré les conditions climatiques capricieuses du mois de juillet, nous avons pu dénombrer 4 440 participants.



L'opération Cap 33 en Pays Foyen s'est appuyée sur trois grandes thématiques :

- les découvertes gratuites : 2 800 participants ;
- les mini stages : 238 participants ;
- les tournois : 637 participants.

Les organisateurs ont également proposé quatre temps forts répartis sur la saison :

- deux traversées de la Dordogne en tyrolienne ;
- le « big jump » vantant la bonne qualité de l'eau de la rivière ;
- une tournée drop de béton (animations rugby et structures gonflables adaptées à l'activité).

Ces quatre événements ont permis de recevoir plus de 600 personnes. D'autres activités, comme les randonnées ont permis à plus de 150 participants de découvrir le territoire différemment...

Grâce à la présence de 17 associations sportives et de 8 associations culturelles du territoire, 40 disciplines sportives et animations culturelles ont été proposées.

11 comités de Gironde ont été partenaires de l'opération Cap 33 en Pays Foyen. En parallèle de cette opération, le comité de Gironde de natation a assuré l'apprentissage de cette discipline.

Les organisateurs et la CdC tiennent à remercier l'ensemble des associations sportives et culturelles qui ont contribué au succès de l'opération CAP 33 ainsi que les comités sportifs girondins présents.

Le Conseil Communautaire a décidé de renouveler l'opération pour la période estivale 2012.

Nous vous attendons, encore plus nombreux, sur la plage des Bardoulets dès le vendredi 6 Juillet 2012.

Bilan financier de l'opération :

Le coût total s'est élevé à environ 23 000€, subventionné à près de 5 000€ par le Conseil Général de la Gironde .

Une Triple championne du monde en Pays Foyen !



Marjolaine Hecquet, âgée de 18 ans, s'entraîne au club de canoë-kayak de Port-Sainte-Foy-et- Ponchapt depuis l'âge de 12 ans.

Au cours de cette année, Marjolaine a été admise au pôle France d'entraînement et est devenue, fin juillet à Opava, en République Tchèque, triple championne du monde junior.

Son palmarès :

- Championne de France cadette de sprint 2009 à Bourg-Saint-Maurice ;
- vice-championne de France de sprint junior 2010 ;
- médaille de Bronze aux Championnats de France 2011 ;
- championne du monde junior en kayak sprint par équipe ;
- championne du monde junior en canoë classique individuel ;
- championne du monde junior en canoë sprint individuel.

Sportifs méritants

En présence de Monsieur David Ulmann, Président de la CdC du Pays Foyen, Monsieur Patrick Vallon, Vice-Président délégué aux sports et de nombreux élus que s'est déroulée, le 16 décembre dernier, à la salle des fêtes de Margueron, la soirée des « Sportifs Méritants ». Cette cérémonie conviviale, mise en place par la Commission des Sports de la CdC, a réuni une vingtaine de clubs et associations sportives.

La centaine de trophées personnalisés, remis aux athlètes, équipes, entraîneurs ou dirigeants s'étant particulièrement distingués lors de la saison sportive 2010/2011, symbolise ainsi l'attachement de la CdC aux valeurs véhiculées par le sport, tant individuel que collectif.



Le palmarès éloquent de chacun de ces sportifs, que ce soit au niveau départemental, régional, inter-régional, national ou même international prouve toute la qualité et l'engagement des différents acteurs du sport en Pays Foyen.

Chacun peut se réjouir de cette situation et souhaiter que la nouvelle saison permette à tous de continuer à porter haut nos couleurs.

Des sites sportifs communautaires en activité constante

Tout au long de l'année, les infrastructures sportives communautaires ont accueilli près de 70 000 personnes. Le stade de Mourennes est le lieu d'entraînement du club de Football en Pays Foyen.

Mézières accueille en son sein, outre une dizaine d'associations, les deux collèges du territoire, deux écoles primaires, les regroupements UNSS* ainsi que l'accueil de loisirs Am Stram Gram et l'opération Cap 33.

Les investissements communautaires sur les équipements sportifs.

Le complexe sportif de Mézières :

- traçage du terrain de tennis dans le gymnase ;
- achat de poteaux de rugby et de tennis ;
- réalisation d'accès handicapés au gymnase ;
- peinture des vestiaires scolaires et des tribunes.

Le stade de Mourennes :

- réalisation de l'éclairage extérieur ;
- mise en place de l'électricité dans le local rangement ;
- création d'un bac pour le nettoyage des crampons.

* UNSS = Union Nationale du Sport Scolaire

Relais des Services Publics du Pays Foyen

Service de la Communauté de Communes du Pays Foyen, le Relais des Services est à la fois une plateforme de services publics et un lieu d'information dans les domaines de l'emploi et de la formation, de la santé, des prestations familiales, des loisirs et de l'information jeunesse.



Trois animateurs sont chargés de vous aider dans vos démarches administratives et/ou personnelles et de vous orienter vers les organismes appropriés.

Le Relais des Services Publics accueille régulièrement des permanences de divers services publics tels que la CAF* de la Gironde, la CPAM*, la CARSAT*, le RSI*, l'ADIL33* etc...

Rappelons que les personnes qui le souhaitent, demandeurs d'emploi ou non, peuvent être reçues virtuellement sur rendez-vous le lundi matin par une personne du Pôle Emploi via un Visio Guichet (principe de vidéo conférence). Ce dispositif permet de répondre à toute question relative aux formations, créations d'entreprises, reprise d'activité, mobilité, Congés Individuels de Formation et Droit Individuel à la Formation.



Un diagnostic de la structure est actuellement en cours afin de mieux répondre aux attentes du public, en s'appuyant sur les réponses au questionnaire remis aux utilisateurs.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser aux animateurs du Relais des Services Publics.

12 Boulevard Charles Garrau
33220 Sainte-Foy-la-Grande
Tél. 05.57.48.60.90
Fax. 05.57.48.60.91
cdc-rsp@paysfoyen.fr

Horaires d'été :

de début avril à fin septembre de 9h à 12h15 et de 13h15 à 18h

Horaires d'hiver :

de début octobre à fin mars
9h à 12h15 et de 13h15 à 17h30

- RSI = Régime Social des Indépendants
- CAF = Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM = Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CARSAT = Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
- ADIL = Agence Départementale d'Information sur le Logement



aménagement de l'espace

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL

Par délibération du 28 juillet 2011, la Communauté de Communes a adopté son Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce dernier répond aux besoins en logements et en hébergement pour :

- améliorer le renouvellement urbain et la mixité sociale ;
- améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées ;
- assurer sur le territoire, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Il correspond à une croissance démographique annuelle de 0,58 %, soit un objectif de 15 200 habitants d'ici à 2017.

Le PLH devient ainsi le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions à mener en matière de politique du logement pour renforcer l'attractivité du Pays Foyen.

Les orientations définies au PLH seront intégrées dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour un projet de territoire solidaire, cohérent et équilibré.

Dès 2012, le PLH se traduira par la mise en œuvre des actions suivantes :

1) OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH). Elle mobilisera en priorité les propriétaires occupants, pour les assister techniquement, administrativement et financièrement (subventions de l'ANAH*, des collectivités territoriales, des caisses de retraites...) dans un projet de réhabilitation. Elle permettra de lutter contre la désertification du territoire rural par un accompagnement des personnes âgées ou aux ressources modestes dans leurs projets de travaux. Cette action a également pour objectif la réalisation de travaux éco-performants dans les logements et la remise aux normes des systèmes individuels d'assainissement. Le démarrage de l'opération est programmé au cours du 1^{er} trimestre 2012.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 05 57 46 20 58 ou votre mairie.

2) OBSERVATOIRE DE L'HABITAT.

Son principal objectif sera d'assurer le suivi de l'activité immobilière et d'adapter la politique de l'habitat aux besoins du territoire en matière de logement. L'observatoire deviendra rapidement un outil de connaissance et d'aide à la décision, au service des acteurs de l'habitat.

* ANAH = Agence Nouvelle pour l'Amélioration de l'Habitat



aménagement de l'espace

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'élaboration du PLU intercommunal de la CdC a été prescrite par délibération du Conseil Communautaire du 12 octobre 2010.

Cela implique, au préalable, la réalisation d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui présente les orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement retenues par les quinze communes composant le territoire.

Ces dispositions ont pour but de favoriser le renouvellement urbain, de préserver la qualité architecturale et l'environnement et de lutter contre l'étalement urbain.

Le Pays Foyen détient en effet des potentiels qu'il doit développer, en recherchant des complémentarités avec les territoires limitrophes. Il doit assurer un développement équilibré des activités économiques, permettre le maintien des activités agricoles et viticoles, accompagner le développement touristique et culturel, respecter et valoriser l'environnement et les paysages naturels.

Au regard du caractère innovant de cette démarche, le PLUI du Pays Foyen fait figure de référence à l'échelle nationale.

Ainsi, le Ministère du Développement Durable a souhaité accompagner les élus du Pays Foyen dans cette démarche et attribuer le label du Grenelle de l'Environnement à cette démarche.

Une convention de partenariat a été conclue avec Monsieur le Sous-Préfet de Libourne le 14 Décembre 2011.

Réunions publiques PADD

Afin d'effectuer une large consultation de la population, des réunions publiques d'information sont programmées :

| Date | Lieu | Communes |
|----------|-----------------------------|--|
| 19/03/12 | Margueron | La Roquille / Ligueux / Margueron / Riocaud |
| 20/03/12 | Saint-Quentin de Caplong | Saint-Quentin de Caplong / Caplong / St-Avit-de Soulège |
| 26/03/12 | Eynesse | Eynesse / Les Lèves et Thoumeyragues / Saint-André-et-Appelles |
| 27/03/12 | Saint-Avit-Saint-Nazaire | Saint-Avit-Saint-Nazaire / Saint-Philippe-du-Seignal |
| 28/03/12 | Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt | Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt |
| 02/04/12 | Pineuilh | Pineuilh |
| 03/04/11 | Sainte-Foy-la-Grande | Sainte-Foy-la-Grande |

SPANC

Depuis 2006, la CdC a pris la compétence du service public d'assainissement non collectif (SPANC). Le diagnostic de toutes les installations a été réalisé sur quatre années.

Au cours des quatre premières années, un diagnostic sur l'ensemble des installations a été réalisé par l'entreprise Véolia, agissant pour le compte de la CdC. Ce diagnostic a permis d'évaluer le niveau de conformité des installations et de les classer selon des codes de couleurs allant du vert au noir selon la qualité de leurs performances. Les points noirs seront contrôlés tous les quatre ans, les points rouges tous les cinq ans et les points verts tous les sept ans. En conséquence, depuis début 2011, l'entreprise Véolia, revient régulièrement sur le terrain pour contrôler le bon fonctionnement des installations.

Dans le courant de l'année 2012, si l'Agence de Bassin Adour Garonne continue à subventionner les réhabilitations, le SPANC pourra aider les demandeurs à déposer un dossier de demande de subvention.

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Missions des services administratifs du CIAS* du Pays Foyen

Patrick PALARD, directeur :



- Direction des services du CIAS en liaison avec la Vice-Présidente Déléguée Françoise Grelaud ;
- application de la politique de l'établissement définie par le Conseil d'Administration ;
- veille juridique ;
- représentation du CIAS auprès des instances extérieures.

Ginette JOUHANNEAU, adjointe de direction :



- Encadrement technique des agents sur le terrain ;
- recrutement du personnel ;
- encadrement des stagiaires et suivi des formations internes ;
- information du public sur le maintien à domicile ;
- animation du réseau et coordination des actions avec les différents partenaires.

Martine MIGNON, cadre administratif :



- Accueil et information du public ;
- gestion administrative et financière des dossiers des bénéficiaires de l'aide à domicile ;
- visites au domicile des bénéficiaires d'une aide à domicile ;
- gestion technique, administrative et financière du service « CIAS Assistance » ;
- mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Corinne BOUILHAC, cadre administratif :



- Établissement du salaire des agents ;
- comptabilité et préparation des budgets ;
- gestion des carrières des agents ;
- relation avec le CNAS*.

Nicole OUVRARD, agent administratif polyvalent :



- Contrôle des relevés mensuels d'activité des aides à domicile ;
- participation au suivi de la démarche qualité ;
- polyvalence auprès des services : accueil, dossiers des bénéficiaires, facturation ;
- plannings de l'aide à domicile.

Maryse VILLATE, agent administratif :



- Accueil physique et téléphonique du public ;
- gestion administrative du portage des repas à domicile ;
- secrétariat de Direction et de réunions.

Laëtitia BASSAN et Stéphanie CHRÉTIEN, agents administratifs :



- Élaboration, gestion et saisie informatique des plannings des bénéficiaires de l'aide à domicile.

* CIAS = Centre Intercommunal d'Action Sociale
CNAS = Comité National d'Action Sociale

SIAEPA



MARPA, première réunion de chantier

La première réunion de chantier s'est tenue à la mairie de Margueron le 14 janvier dernier.

Les entreprises retenues pour cette construction sont les suivantes :

VRD :

EUROVIA Bergerac

Gros œuvre :

Sarl Alain Bernazeau Villablard

Charpente bois, couverture, étanchéité :

SOGECARPENTES Lamonzie Saint-Martin

Menuiseries extérieures, serrurerie :

Sarl Laval Bergerac

Menuiseries bois :

SO.GE.ME Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

Plâtrerie, isolation :

Mainvielle SAS Puch d'Agenais

Revêtements, carrelages, faïence :

Laval Carrelages Saussignac

Faux plafonds :

Mainvielle SAS Puch d'Agenais

Peinture :

Peinture Lagorce Pineuilh

Revêtements de sols souples :

Sarl Guennec et fils Lamothe-Landerron

Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire :

ARHELEC Marmande

Électricité - Courants faibles :

Groupe Fauché Marmande

Équipement de cuisine :

SAS Froid Cuisine 33 Beychac et Caillau

Chaufferie bois :

ARHELEC Marmande

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement du Canton de Sainte-Foy-la-Grande (S.I.A.E.P.A)

Le S.I.A.E.P.A a été créé en 1957 par les 14 communes du canton de Sainte-Foy-la-Grande pour assurer la distribution de l'eau potable et la gestion du réseau. En 1981, le SIAEPA a pris la compétence de l'assainissement collectif sur l'ensemble des communes du canton.

À noter que la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, bien qu'intégrée à la CdC, est alimentée en eau potable par le S.I.A.E.P de Vélines et dispose de son propre système d'assainissement.

Le comité syndical se compose de 28 délégués (2 délégués par commune) ; Jean-Pierre Naudon en est le Président .

L'adduction d'eau potable en chiffres :

- 6 800 abonnés ;
- 325 km de réseau (plus que la distance Sainte-Foy-la-Grande – Espagne) ;
- 3 forages et 7 réservoirs ;
- 1 075 000 m³ puisés dans une nappe profonde (l'Éocène ≈ 300m de profondeur) ;
- 712 000m³ facturés, soit un rendement de 66%. L'objectif est d'atteindre 75% en 2015.

L'Assainissement collectif en chiffres :

- 4 400 abonnés ;
- 80 km de réseaux ;
- 37 postes de relèvement ;
- 5 stations d'épuration.

Près de 300 tonnes de boues sont produites chaque année pour un volume d'eau traitée et rejetée au milieu naturel d'environ 460 000 m³. Ces boues sont ensuite acheminées vers une plateforme de compostage située à Cestas.

Les intervenants :

Le S.I.A.E.P.A a confié les tâches d'exploitation des réseaux à des entreprises privées.

Le mode de gestion est un affermage pour une durée de douze ans.

La Lyonnaise des Eaux est le fermier en matière de distribution d'eau potable (entretien et réparations).

Concernant l'assainissement collectif, c'est Véolia Eau qui a la charge de l'exploitation.

Entre chaque société et le S.I.A.E.P.A est établi un contrat d'affermage qui précise les modalités de répartition des charges et de fonctionnement des deux services, ainsi que ce qui reste à la charge de la collectivité.

Les missions du S.I.A.E.P.A

Propriétaire des installations, il doit :

- contrôler le respect et l'application des contrats ;
- définir les programmes triennaux de travaux d'adduction d'eau potable (A.E.P) ;
- procéder au remplacement de canalisations fuyardes ;
- étendre et renforcer le réseau d'eau potable ;
- programmer les investissements figurant dans le schéma de zonage d'assainissement collectif de chaque commune ;
- procéder à l'inventaire patrimonial de chaque réseau ;
- assurer le bon fonctionnement et le renouvellement des réseaux existants.



Contacts : BP 30 - 33220 PINEUILH

Bureau : 4 Rue Gustave Eiffel

ZAE Georges Gerthofer - 33220 Pineuilh

Contact administratif

Tel : 05 57 46 05 08 - Fax : 05 57 69 10 96

contact@siaepastefoy.com

Contact technique : 06 22 90 86 24

technique@siaepastefoy.com

Urgence eau potable : 0810 130 120

Urgence Assainissement : 0811 902 903

Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Depuis le 15 mars 2011, l'aire d'accueil des gens du voyage, implantée à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, est ouverte.

Elle a été inaugurée le 26 avril dernier, en présence des Sous-Préfets de Libourne et de Bergerac et des Conseillers Généraux des cantons de Sainte-Foy-la-Grande et de Vélignes.



Rémi Philit a été recruté comme agent d'accueil sur cette aire.

De plus le centre social « d'ici et d'ailleurs » intervient régulièrement sur ce site. Les enfants en âge d'être scolarisés sont au sein de l'école de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt. Au cas où ceux-ci seraient trop nombreux, ils seraient accueillis dans les écoles de Sainte-Foy-la-Grande et de Pineuilh.



Depuis son ouverture, le taux de remplissage de l'aire dépasse les 80 %. Jusqu'à présent aucun problème n'est à signaler, à l'exception de quelques petits soucis techniques, toujours très vite résolus grâce aux services de la CdC.

Dans un souci de « mutualisation », des rencontres avec les territoires voisins, équipés d'aires d'accueil ou en voie de l'être, sont organisées, afin d'aboutir à une meilleure gestion de l'accueil des gens du voyage.

